

PRESENTATION DU CONGRES AFRICAIN DES JURISTES D'AFFAIRES : Concept et réalisations

▪ Le COJA, une volonté de réunir, de décloisonner et de former les Juristes africains

L'idée de fonder un congrès regroupant les Juristes d'affaires en Afrique est née en 2008 d'un constat simple et, néanmoins, indiscuté : En Afrique, tous les corps de métiers juridiques fonctionnent au sein des ordres professionnels ou dans le cadre des statuts professionnels spécifiques formels (avocats, notaires, huissiers, magistrats, juristes d'entreprises), mais il n'existait aucun cadre spécifique permettant aux différents membres de la grande famille de juristes d'affaires africains de se rencontrer et d'échanger sur des problématiques d'intérêt commun.

Pourtant, l'avènement du Droit OHADA et l'émergence des champs de compétence aussi complexes que les Grands contrats publics, le droit minier et énergétique, le droit des NTIC, les nouvelles fonctions au sein de l'entreprise tels que la Conformité et l'Audit, ont achevé de rendre nécessaires l'interdépendance et la transversalité professionnelles. Dans le même temps, la globalisation a rapproché en les rétrécissant les marchés de services juridiques et exacerbé la concurrence, obligeant l'expertise africaine à s'affiner plus que jamais pour pouvoir tenir la compétition tant endogène qu'exogène.

Aussi, le COJA a-t-il été fondé comme un des Projets-phares du Centre Africain pour le Droit et le Développement (CADEV). Cet événement se présente non pas comme une simple rencontre d'intellectuels, donnant généralement lieu à des communications savantes et unilatérales, mais plutôt sous la *forme de journées d'études thématiques*, axées sur la pratique et la transmission de connaissances immédiatement exploitables. Le COJA s'affiche ainsi comme une véritable opportunité de formation et de réseautage.

▪ Le COJA, une manifestation qui mobilise

Le COJA a bénéficié, à ses premières heures, du précieux appui de l'Organisation Internationale de la Francophonie, de la contribution technique de nombreux experts africains et européens et de la participation de nombreux juristes d'entreprises et avocats de tous pays, tous soucieux d'apporter du leur à une manifestation devenue, au fil du temps, le plus grand rendez-vous annuel des juristes de l'espace OHADA.

Pour honorer ce fidèle public, qui représente bon an mal an plus de 150 personnes, le CADEV a mis un point d'honneur à organiser une édition du COJA chaque année depuis 2008, sans discontinuité.

▪ Tableau des éditions déjà réalisées

EDITIONS	THEMES	LIEUX
2008	<i>Actualité et les défis de la fonction juridique en entreprise</i>	Douala
2009	<i>Bilan et perspectives du droit de l'investissement en Afrique</i>	Douala
2010	<i>L'entreprise africaine à l'épreuve de crise financière : regard des juristes</i>	Cotonou
2011	<i>L'entreprise face à la justice (Couplé avec une formation pratique sur l'arbitrage commercial)</i>	Bamako
2012	<i>L'audit juridique et institutionnel des entreprises et des organisations</i>	Douala
2013	<i>L'OHADA et la sécurité judiciaire : L'exécution des décisions de Justice et des sentences arbitrales dans l'espace OHADA</i>	Ouaga
2014	<i>Droits, pratiques et contentieux fonciers et immobiliers en Afrique : Regard des acteurs</i>	Brazzaville
2015	<i>L'Entreprise et le Contrat : de la structuration à l'opérationnalisation</i>	Yaoundé
2016	<i>Le juriste : valeur ajoutée dans la performance des entreprises et des administrations</i>	Abidjan
2017	<i>Gestion du risque juridique dans les entreprises et les administrations : Prévenir, auditer, traiter</i>	Douala
2018	<i>Le Droit OHADA vu par ses destinataires : Évaluation des dispositifs normatifs et institutionnels de l'OHADA</i>	Dakar
2019	<i>Les grands contrats d'affaires : Négociation, rédaction, contentieux de l'exécution</i>	Brazzaville
2021	<i>Regards de juristes sur la crise sanitaire</i>	Abidjan
2022	<i>Dimensions juridiques de la digitalisation des activités économiques et professionnelles</i>	Lomé
2023	<i>Investir en Afrique : stratégies juridiques de conquête de marchés étranger</i>	Casablanca
2024	<i>La Compliance : un instrument de gouvernance et de gestion de la performance des entreprise</i>	Cotonou